

Leçons d'une non assemblée générale

Jean FOUCAMBERT

L'A.F.L., il y a trois ans, réunissait moins de dix personnes qui avaient, à propos des rencontres avec l'écrit, une réflexion et des pratiques communes et pensaient que des changements importants pouvaient être rapidement apportés aux divers aspects de la situation de la lecture en France.

Aujourd'hui, ils ne sont guère plus de cinquante. Ils se connaissent bien, travaillent souvent ensemble et sont entourés de trois à cinq cents sympathisants, adhérents ou non de l'association.

Quelles structures vont permettre aux militants et aux sympathisants de se rencontrer, d'échanger et de s'échanger ? Les formes statutaires de la vie associative sont-elles adaptées à de telles nécessités ?

Rappelons que l'A.F.L. commence à être considérée en tant que mouvement éducatif, davantage encore hors du système scolaire qu'à l'intérieur. Elle est surtout connue pour le colloque qu'elle a organisé, à travers le didacticiel E.L.M.O. qu'elle diffuse dans divers milieux, grâce à "*lire, c'est vraiment simple*" qu'elle a édité, enfin pour ses interventions en réponse à de nombreuses demandes. Elle ne cesse d'entreprendre des actions en faveur de la déscolarisation de la lecture.

On observe deux niveaux dans son fonctionnement : un niveau national qui a joué un rôle essentiel dans le redémarrage de l'association, qui ouvre des portes et crée des possibilités de travail ; et un niveau local qui, de plus en plus, conduit des actions autonomes et devient force de proposition. En ce moment encore, les militants des groupes locaux se retrouvent dans l'animation du groupe national.

L'A.F.L. n'est pas pluraliste et redouterait plus que tout de devenir un "club de rencontre" pour personnes "s'intéressant à la lecture". Elle se veut le moyen d'une politique dont les orientations ont été décrites dans "*lire, c'est vraiment simple*".

Tout cela se développe dans le cadre d'une association loi 1901, ce qui ne va pas sans poser des problèmes intéressants, notamment ceux-ci :

1. Comment peuvent coexister et se fertiliser les exigences d'une réflexion démocratique et les nécessités d'actions convergentes vers des objectifs précis ?
2. Quelles relations réciproques peuvent s'établir entre le groupe national et les groupes locaux ?
3. Comment créer, au delà du formalisme de la vie associative, de réelles conditions de réflexion et d'invention en commun ?

L'assemblée générale de décembre 1982 porte bien la marque de ces interrogations. Pour le moment sans réponse... aussi fut-elle ressentie comme de peu d'intérêt par de nombreux participants !

Certes, les circonstances ont joué ; mais est-ce le hasard si elles ont toutes été défavorables ? La brutale indisposition du président ? Le surmenage des membres du bureau ? La précipitation matérielle ? Les trahisons de la technique ? L'accaparement de

l'ordre du jour par un intervenant ?

Pour en avoir directement ressenti les effets, je pense que ces difficultés ont eu des causes plus profondes. Certains diraient structurelles...

L'assemblée était composée, par moitié, de militants aussi informés que les membres du bureau des actions qu'ils conduisent et de sympathisants désireux de garder le contact avec une politique. Pourquoi ceux qui "font" auraient-ils à rendre compte à ceux qui ne font pas et qui ne les ont pas mandatés pour cela ? À quel moment ceux qui font connaîtront l'avis de ceux qui ne font pas ? À quoi va bien servir une assemblée générale ? À répéter les choses faites ? À en inventer de nouvelles ? Une seule intervention aura lieu, longue et lue, moins soucieuse de faire évoluer les choses que de condamner. La soirée traîne, bizarrement, n'arrive pas à se terminer. Pourquoi ?

Sans doute parce que de réels besoins existent qui ne parviennent pas à se satisfaire...

Une première préoccupation concerne les orientations de l'A.F.L. Elles sont connues elles peuvent évoluer ; elles préexistent à l'adhésion de chaque membre; c'est sur elles que celle-ci se décide : devenir membre de l'A.F.L. suppose qu'on soit d'accord avec les Orientations et qu'on ait envie d'oeuvrer dans cette voie. La revendication du pluralisme comme d'une adhésion afin de mener une politique différente n'ont aucun sens. La première liberté dans une association, c'est pouvoir ne pas en faire partie !

Cette question est à distinguer de celle de la vie démocratique. Si on devient membre d'une association quand on est d'accord avec ses orientations, comment peut-on, ensuite, participer à l'évolution des idées ?

Le pouvoir de chacun est-il un pouvoir formel, matérialisé par le décompte d'une voix lors d'un vote ou le pouvoir de sa propre implication dans la réflexion et l'action communes ? La vie démocratique réside-t-elle dans la délégation et le contrôle que des sympathisants lointains exerceraient sur des militants engagés dans une multitude de projets ? De quels droits, d'ailleurs exerceraient-ils ce contrôle ?

Il n'en reste pas moins que, s'il faut garantir la pérennité d'une orientation, on ne peut pas la figer dans des dogmes ou s'en remettre à des "penseurs historiques". IL N'Y A PAS, ALORS D'AUTRE RÉPONSE DÉMOCRATIQUE, AU SEIN D'UN MOUVEMENT, QUE LE POUVOIR QUE CHACUN PREND PAR SON ENGAGEMENT DANS LES ACTIONS ET LES RÉFLEXIONS COMMUNES, ce qui retire de l'importance aux votes d'une Assemblée Générale.

Apparaît alors une deuxième préoccupation : chacun a-t-il la même possibilité de participer aux différentes opérations au sein de l'association ? Selon ses disponibilités et son implantation ? Quel poids vont acquérir des membres plus "permanents" que d'autres, présents partout, contraints de répondre et de décider vite, de prendre l'initiative de nouveaux contacts, d'alliances et d'opérations qui se découvrent ?

Quel poids aura l'instance nationale du seul fait de son rôle de plaque tournante, de ses fonctions de coordination et des moyens qu'elle se donne pour aider, à travers des productions, les actions régionales ? Les aider, donc aussi les influencer, les orienter.

Pour équilibrer ces poids, IL N'EST PAS D'AUTRES SOLUTIONS QUE DE CONSIDÉRER QUE LES GROUPES LOCAUX SONT LES SEULS LIEUX D'ACTION DE L'A.F.L., SES ZONES VIVANTES ; ET QU'ILS DÉFINISSENT

L'INSTANCE NATIONALE COMME L'INSTRUMENT COMMUN DE LEURS POLITIQUES. L'assemblée générale devrait devenir celle des groupes locaux qui demandent à la structure nationale de présenter ce qu'elle a fait pour eux et définissent les actions à venir.

On voit alors émerger une troisième préoccupation.

Lors de l'assemblée générale, les membres du bureau espéraient débattre des problèmes de fond et des opérations engagées. Moins pour partager des responsabilités que pour confronter des points de vue, dégager des idées nouvelles et mieux cerner les axes dans lesquels chacun, individu ou groupe, se sentira l'autonomie de créer avec l'accord et le soutien de tous.

Le cadre formel de cette assemblée générale ne s'est guère prêté à de tels échanges qui ne gagnent rien, en outre, à être improvisés.

Les multiples aspects des actions en cours rendent indispensables des moments d'analyse et de théorisation ; les orientations des actions à entreprendre supposent des temps de concertation et de prises de décisions à l'issue de véritables débats.

AUSSI EST-IL NÉCESSAIRE D'ENVISAGER, DÈS L'ANNÉE PROCHAINE, UN WEEK-END D'ÉTUDE SUR LES ACTIONS PRÉSENTES ET À VENIR, PRÉPARÉ PAR LES GROUPES LOCAUX ET L'INSTANCE NATIONALE ET QUI SE TERMINERAIT PAR LA TENUE STATUTAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION.

L'insatisfaction ressentie de part et d'autre, lors de la dernière assemblée générale, révèle l'inadaptation d'un tel mode de gestion pour un mouvement qui veut s'engager dans l'action sans se hiérarchiser, qui se veut national sans être centralisé et veut être démocratique sans être pluraliste.

Le premier numéro de cette revue marque une étape importante des actions pour que la lecture soit vraiment "l'affaire de tous".

Il nous appartient que la vie de l'A.F.L. ne soit pas en retard sur cette espérance.

Jean FOUCAMBERT